

Bulletin d'histoire politique

Le Bas-Canada dans la presse française de 1830 à 1838

Steven Fontaine-Bernard



Volume 13, Number 2, Winter 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055046ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055046ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fontaine-Bernard, S. (2005). Le Bas-Canada dans la presse française de 1830 à 1838. *Bulletin d'histoire politique*, 13(2), 171–190.
<https://doi.org/10.7202/1055046ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2005

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le Bas-Canada dans la presse française de 1830 à 1838^I

STEVEN FONTAINE-BERNARD

L'historiographie québécoise dispose de très peu d'éléments afin de connaître la perception qu'a eu la France des soulèvements de 1837-1838 au Bas-Canada. Plusieurs sources peuvent être étudiées afin d'y chercher des réponses tels les correspondances, les récits de voyages, les ouvrages, les revues et les journaux. Premier d'une série de deux articles, nous nous intéressons, dans un premier temps, à la couverture que la presse française a accordée au Bas-Canada de 1830 à 1838.

Le choix de la période est caractérisé, en aval, par la montée de tensions dans la colonie, de la radicalisation du Parti patriote, de l'envoi des 92 Résolutions à Londres (1834) et de la commission Gosford (1835) et, en amont, par le soulèvement de 1837, l'arrivée du Durham, le soulèvement de 1838, les répressions et les pendaïsons.

Pour cet article, nous nous sommes concentré sur les revues et quelques journaux français puisque leur influence et leur diffusion concourent directement à former l'opinion publique. Dûment choisis, les journaux couvrent toutes les tendances idéologiques. À priori, la gauche, représentée par *Le Constitutionnel* défend ses positions pro-républicaine : démocratie, égalité, liberté. Puis le centre, avec le *Journal des débats politiques et littéraires*, adopte une approche plutôt modérée, cherchant des compromis entre la monarchie et les demandes populaires. Finalement, la droite est desservie par *La Gazette de France*, pro-monarchique, en faveur du maintien des privilèges accordés aux nobles et à la royauté. Tous publiés à Paris, ces journaux ont l'avantage d'être au cœur du pays, lieu où converge gouvernants, politiciens, hommes et femmes d'influences, tendances idéologiques et idées de toutes sortes. C'est également à Paris où nous avons la chance que les journaux soient les mieux informés quant aux événements extérieurs.

Puisque nous appréhendons trouver peu d'informations sur le Bas-Canada entre 1830 et 1836, seul le *Journal des débats politiques et littéraires* sera analysé pendant cette période. Cependant, deux revues seront également épluchées afin de déceler des articles référant au Bas-Canada, soit *La Revue Encyclopédique* et la *Revue des Deux-Mondes*. Nous avons ajoutés à la seconde partie de notre présent article qui se concentre sur les années 1837 et 1838, deux journaux : la *Gazette de France* ainsi que *Le Constitutionnel*, en plus des sources déjà mentionnées.

LA COUVERTURE PAR LA PRESSE FRANÇAISE DU BAS-CANADA (1830-1836)

LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE

Pour la période qui retient notre attention, cinq articles ayant pour centre d'intérêt le bas-Canada seront publiés dans *La Revue Encyclopédique*. De ceux-ci, trois sont de la plume d'Isidore Lebrun qui, bien qu'il n'ait jamais mis les pieds sur le sol canadien, dispose de sources nombreuses et très variées.

D'abord, ayant entendu quelques récits de la part de son ami N. Lemoult² qui a séjourné et enseigné au Canada, Lebrun reçoit chez lui quelques personnalités canadiennes dont Amable Berthelot, Denis-Benjamin Viger, François-Xavier Garneau et Joseph-Isidore Bédard. Ces derniers le mettent en contact avec Ludger Duvernay, Augustin-Norbert Morin et Étienne Parent qui lui enverront des exemplaires de *La Minerve* et du *Canadien* en plus d'établir avec lui une correspondance. On sait qu'il a pris connaissance de plusieurs récits de voyages et d'ouvrages portant en partie ou en totalité sur le Canada, rédigés par des Anglais et des Américains, du recensement de 1831 et on le soupçonne très fortement d'avoir pu consulter les travaux statistiques de Jacques Viger.

Les trois articles de Lebrun qui seront publiés dans cette revue seront repris en 1833 lorsqu'il publiera son *Tableau statistique et politique des deux Canada*. En fait, chacun des articles sera le fil conducteur d'un chapitre de son ouvrage.

Le premier article de Lebrun est publié en 1831 et a pour objectif de démystifier le Canada aux yeux des Français. En ce sens, la connaissance du Bas-Canada en France est très minime et très peu d'auteurs s'intéressent à l'ancienne colonie³. Signe évident de cette méconnaissance est la référence que fait Lebrun quant à une correspondance avec certains membres de la Chambre d'Assemblée bas-canadienne où les députés lui mentionnent que :

« des étrangers qui nous ont visités, la plupart ont remporté et répandu des préjugés de toutes sortes contre ce pays et ses institutions. On s' imagine en Europe, d'après des données fausses et reproduites par vos dictionnaires géographiques et autres ouvrages, que les descendants des Français qui colonisèrent ce pays, vivent à la manière des Tartares et des Lapons. . . »⁴ Laissant sous-entendre que, lorsqu'il est question des aspects de l'Amérique du Nord, les Français ne pensent essentiellement, pour ne pas dire uniquement qu'aux États-Unis, est que l'article de Lebrun est publié sous la rubrique États-Unis. Traitant essentiellement de l'état de l'éducation publique dans la colonie, on y apprend tous les efforts déployés par la Chambre basse afin de construire des écoles primaires, de mieux former ses enseignants et de leur accorder des subventions afin que les étudiants provenant de familles pauvres puissent fréquenter l'école. Bien que le parti anglais se soit opposé à la propagation, à la diffusion et à l'extension de l'instruction, la loi de 1829⁵, changera grandement, selon l'auteur, l'aspect du pays. Pour soutenir les progrès réels de l'éducation au Bas-Canada, l'auteur note que « dans la seule Bretagne, plus de 1900 communes manquent d'écoles : en Canada, chaque paroisse en possède au moins une. »⁶ Il note également que cinq collèges sont bien établis dans le pays, qu'une volonté de remplacer les anciennes méthodes d'enseignement par les nouvelles et d'harmoniser les cours en fonction des progrès des sciences et des arts s'accroît très rapidement parmi les citoyens instruits. Bref, Lebrun vise d'abord à faire accepter à ses lecteurs le Canada comme faisant partie du « nombre des États en progrès » et à le dissocier des États-unis.

Son second article paraît quelques temps plus tard et s'intéresse cette fois-ci à la littérature canadienne. Pour analyser cette dernière et informer le lecteur, il fait un compte rendu d'une œuvre de M. Bibaud, publiée à Montréal en 1830. Lebrun souligne que le Bas-Canada compte déjà quelques versificateurs qui étudient la littérature française et il se désole que les œuvres de Joseph Quesnel n'aient pas été publiées. Qualifiant l'œuvre de Bibaud de « curieux pour les bibliothèques » il affirme qu'il est « homme de bien, un défenseur courageux de la morale ; mais ses idées parfois mal coordonnées, son style heurté, incorrect, diffus, montrent qu'il n'est pas toujours resté dans le vrai lieu. »⁷ Il encourage les littéraires français à s'intéresser davantage au Canada puisque d'aucun ne s'est encore intéressé à sa nature, son climat, son industrie et son histoire. De plus, ce pays étant si mal connu en Europe, n'y trouverait-on pas plusieurs muses à y consacrer quelques vers ? Désirant sans doute défendre Bibaud, malgré le fait qu'il soit Canadien, éloigné des grands centres intellectuels de France et pourvu d'une éducation encore qu'il juge « boiteuse », Lebrun reconnaît que « des versificateurs, dans nos départements, publient des recueils de leur poésie, qui, certes, sont inférieures à celle du poète canadien⁸. »

Enfin, son troisième article est publié en 1832 et porte davantage sur la situation politique de la colonie et des tensions entre Anglais et Canadiens. L'auteur indique que « les Canadiens [...] sont comme dépouillés du droit de gérer les affaires publiques : les emplois salariés sont remplis par les Anglais. » L'auteur revient encore sur l'état de l'éducation et mentionne que l'enseignement des sciences physiques et naturelles ne fait pas encore partie des programmes éducatifs canadiens ce qui, selon lui, explique la faible participation de Canadiens d'origine française à l'écriture d'ouvrages sur leur propre pays.

Quatrième de cinq articles, H. Carnot et P. Leroux publient en 1833 une traduction d'un extrait de *British America*, publié par l'Anglais John McGregor en 1832, qui dépeint le caractère du Canadien. Selon l'auteur de cette recension, « [...] les Français du Canada sont restés ce qu'ils étaient au moment de leur émigration, au point qu'ils semblent avoir quitté d'hier la France de Louis XIV. »⁹ N'ayant rien changé à leurs coutumes, à leurs mœurs et à leur mode de vie, les auteurs comparent avantageusement les Canadiens par rapport à leurs voisins du sud, les dépeignant comme aimant chanter et fumer la pipe, toujours contents et joyeux, remerciant sans cesse le « bon Dieu », la vierge et les Saints.

Finalement, en 1833 paraît une critique du *Tableau statistique et politique des deux Canadas* de Lebrun. Bien que l'auteur, dont le nom nous est inconnu, de cet article se réjouisse que l'on daigne s'intéresser à une « branche toute française », à un peuple digne de l'intérêt et de l'amitié de la France, cela ne l'empêche pas de conclure : « Ignorants, comme nous le sommes communément en France, de ce qui se rapporte aux choses intérieures du Canada, à sa politique, à ses opinions, à ses ressources, il nous serait difficile de faire un critique bien assurée de ce livre¹⁰. »

LA REVUE DES DEUX MONDES

Se présentant d'abord comme une revue qui s'intéresse à la politique, à l'administration et aux mœurs, *La Revue des Deux Mondes* changera de cap pour devenir une revue de haute culture. Bi-mensuelle, cette revue libérale compte 350 abonnés en 1831 et 1 000 en 1834.

Au premier trimestre de 1831, la revue publie un article de M. Barker¹¹ : « Essai historique, statistique et politique sur le Canada. »¹² L'auteur, au fur et à mesure qu'il raconte l'histoire du Canada, partant des premiers explorateurs, passant par la fondation des villes, la Conquête de 1759, l'Acte de Québec de 1774, l'Acte constitutionnel de 1791 et la guerre de 1812-1814, il insère quelques remarques sur les habitants, le système politique, l'agriculture et l'éducation.

Barker écrit très peu sur le caractère des habitants mais s'en tient à l'essentiel : « ils se font remarquer par d'excellentes qualités ; ils sont probes, hospitaliers, polis, économes, spirituels et industriels. »¹³ Qualités d'autant plus remarquables qu'elles ne se retrouvent rarement, selon l'auteur, « dans une société où le manque d'instruction est absolu. » Citant une allocution de M. Parker, un négociant anglais qui présente les Canadiens comme les « meilleurs colons de l'Angleterre », et le Canada comme le « bras droit de l'empire britannique », Barker note cette fierté d'être français chez les Canadiens qui supportent la domination anglaise sans désir de la renverser. Cependant, cela ne les empêche pas d'avoir pour les Anglais une « haine insurmontable. »

Il remarque également que la population des deux provinces du Canada formule nombre de griefs afin d'obtenir des solutions aux problèmes de la colonie. Toutefois, ces doléances trouvaient bien peu souvent écho à Londres et, quand c'était le cas, d'une manière imparfaite et partielle. Pour cause, « les gouverneurs parvenaient, à l'aide de leurs créatures dans le conseil législatif, à étouffer ces plaintes¹⁴. »

Ensuite, l'auteur est l'un des seuls à distinguer, voire à énoncer, les plaintes des Canadiens et des Britanniques qui habitent au Bas-Canada. En effet, les colons anglais des *Townships* se plaignent d'être sous la juridiction de lois civiles françaises, de ne pas avoir de cour de justice à peu de distance, désirent unir les deux provinces du Canada et nommer leurs représentants à la Chambre d'Assemblée. L'autre pétition, celle des Canadiens, signée par plus de 87 000 personnes, s'insurgeait contre l'autorité arbitraire de Dalhousie qui avait dissout la Chambre d'Assemblée à plusieurs reprises sans motifs sérieux, avait disposé des deniers publics sans l'assentiment de la chambre élue et prenait position en faveur des conseils législatif et exécutif qui rejetaient sans cesse des lois vitales et essentielles à l'évolution et au développement de la colonie. Cette pétition, défendue à Londres, amena la commission Gosford de 1828 et apporta, selon l'auteur, plusieurs soulagements aux maux canadiens.

Barker, qui perçoit au Bas-Canada un « manque d'instruction absolu », renforce son argument par quelques exemples tirés de la Chambre d'Assemblée et des tribunaux. Dans la première, « il n'est pas rare d'y voir les graves et importantes questions du gouvernement débattues par des hommes qui souvent ne savent ni lire ni écrire¹⁵. » À propos des tribunaux, il écrira que « les juges, avec les meilleures intentions du monde, sont trop peu versés dans la connaissance des lois pour pouvoir remédier à cet état de chose, la législation de cette province, prêtant à une infinité d'interprétations différentes, est une source de contentions continuelles ; et les avocats, étant pour la plupart des naturels du pays, ou de jeunes aventuriers de l'Angleterre ou du Canada,

qui ont embrassé la profession du barreau sans avoir fait d'études préalables, il en résulte que leur ignorance donne lieu à une foule de procès¹⁶. » Barker conclut en faisant savoir au lecteur que la province aurait grand besoin d'une université ou d'un collège où la jeunesse canadienne pourrait acquérir de bonnes bases de jurisprudence.

Finalement, selon l'auteur, l'agriculture bas-canadienne est encore bien en retard sur les standards européens : « En général, aucun changement important n'a eu lieu dans le misérable système de culture qui était en usage dans le pays à l'époque de sa conquête, et si l'on remarque un accroissement dans les exportations des produits agricoles, c'est à l'extension donnée à la culture, et non au perfectionnement du système qu'il faut l'attribuer¹⁷. » Barker ne met pas uniquement en cause le manque d'éducation pour expliquer ce retard dans le domaine agricole. Ainsi, selon lui, les forts profits que les Canadiens ont retirés de l'exploitation forestière expliquent le peu d'intérêt à développer une agriculture plus rentable au Bas-Canada.

Puis, en 1835, Philarète Chasles (1798-1873), dans un article intitulé « De la littérature dans l'Amérique du Nord », qui en fait ne se concentre que sur la littérature américaine et prouve une fois de plus que les États-Unis forment, dans l'esprit de la France, l'Amérique du Nord toute entière, insère néanmoins l'idée que : « jamais le Canada qui parle français ne cessera d'être français¹⁸. »

Il n'y aura qu'un seul autre article sur le Canada qui paraîtra dans cette revue entre 1830 et 1836. Voyageant en Amérique de la fin 1833 à la fin 1835, Michel Chevalier fait paraître un extrait de ses *Lettres sur l'Amérique du Nord* qui seront publiées en 1841.

D'entrée de jeu, Chevalier mentionne l'état d'oubli dans lequel le Canada baigne en France : « nous n'avons plus de souvenirs des hommes généreux qui se dévouèrent pour nous en assurer la domination [du Canada]¹⁹. » Bien plus qu'un oubli ou qu'un désintéressement de la période post-Conquête, on croirait que l'histoire de la Nouvelle-France a été rayée volontairement de l'histoire coloniale de la France. Comme si la défaite fut si honteuse ou si peu importante que l'on ne voulait garder aucun souvenir collectif de la colonie canadienne ou des hommes et des femmes qui la peuplèrent jadis et qui y vivent toujours. Dans la même veine, Chevalier remarque qu'aucune peinture ni aucun monument n'est à l'honneur de « l'héroïque LaSalle » en France et que les Français doivent aux Américains un petit monument érigé afin de perpétuer sa mémoire et de rappeler la présence de la force française en Amérique du Nord.

Comparant les habitants du Canada avec ceux de la Suisse, l'auteur dira d'eux qu'ils sont calmes, paisibles et ayant plus de bonheur et de conten-

tement que les Américains. Cependant, l'auteur croit que les Canadiens se « débattent vainement contre le déluge britannique qui les ensevelit²⁰. »

Chevalier s'étonne de constater que le système féodal persiste encore dans son intégralité au Bas-Canada : « Les redevances seigneuriales, la dîme, le droit de mouture, le four banal, y sont actuellement en pleine vigueur ; et, chose incroyable, rien de tout cela ne figure dans l'interminable liste des quatre-vingt-treize [sic] griefs récemment dressée par les Canadiens contre le régime qui les gouverne²¹. »

L'auteur occupe la majorité des pages, peu nombreuses, qu'il consacre Canada pour se lamenter des occasions perdues de la France alors qu'elle dirigeait sa colonie nord-américaine : « Le nom français avait alors de belles chances pour devenir le premier, non seulement, comme celui des Grecs, dans le monde des idées, par la littérature et les arts, mais aussi, comme le nom romain, dans le monde matériel et politique, par le nombre des hommes qui eussent été fiers de le porter, par l'immensité du territoire que sa domination eut couvert [...] il ne nous reste plus, hélas, que des regrets amers et impuissants²². » Toutefois, l'auteur se fait peu d'illusions quant au succès qu'aurait eu une colonie composée entièrement de Français. « Là où nous fraternisons avec les Peaux-Rouges, couchant avec eux dans les bois, vivant comme eux de notre chasse, voyageant à pied à leur manière, par des sentiers escarpés, l'opiniâtre Américain a abattu les arbres antiques, promené la charrue, enclos les terrains, substitué les meilleures races bovines de l'Angleterre aux cerfs de la forêt, établi des fermes, de florissants villages et d'opulentes cités, creusé des canaux et des routes²³. » Ainsi, selon Chevalier, sans la Conquête de 1760, l'étendue et la rapidité de l'évolution de la civilisation au Bas-Canada auraient grandement souffert. En admiration devant l'activité ininterrompue qui caractérise les États américains, devant la rapidité avec laquelle ils se sont rendus maîtres d'un aussi grand territoire, de leur environnement, de la vitesse avec laquelle ils ont accru leur population, leur économie et leur puissance, il eût fallu des siècles, selon l'auteur, pour que la Nouvelle-France se dise vraiment maîtresse de la même étendue que les Américains ont conquise en moins de cinquante années.

Il est vraiment dommage pour nous que Chevalier accorde si peu d'intérêt aux Canadiens dans son article. Le fait de rencontrer des gens partageant le même langage et provenant de la même souche ne semble pas l'atteindre au même point que les autres voyageurs et auteurs avant lui. Il est également très avare de sources. Bien que l'on sache qu'il a sûrement rencontré quelques habitants, nous ne pouvons identifier leur lieu d'origine, ni leur situation économique ou leurs idées politiques. Les 92 Résolutions, votées quelques temps avant l'arrivée de Chevalier, semblent être la seule source importante de son ouvrage. L'auteur ne semble donc pas, outre ces dernières,

disposer de sources valables et s'en remet plutôt à son jugement afin de livrer un portrait incomplet de la société bas-canadienne. Ayant lu les 92 Résolutions, l'auteur aurait pu fournir à ses lecteurs un tableau politique beaucoup plus complet et pertinent. Cependant, le fait qu'il ne croie pas que la culture canadienne-française ait de l'avenir au nord de l'Amérique peut expliquer le manque d'intérêt pour le Bas-Canada et sa place minime dans son étude.

Le Journal des débats politiques et littéraires

Dans ce journal, publié sept jours par semaine et ne faisant relâche qu'à très peu de reprises, aux jours de fêtes, on retrouve des nouvelles extérieures, des nouvelles intérieures mais aussi un compte rendu des débats parlementaires à Londres et à Paris. Le *Journal* réserve également une partie de ses deux premières pages à la publication d'œuvres littéraires, de poèmes, de pièces de théâtre et de romans. Très prospère et influent pendant les années qui nous intéressent, il compte annuellement quelque 14 700 lecteurs. Considéré historiquement comme un journal de centre, il sera, de 1830 à 1848, un soutien, parfois le seul valable, de la monarchie de juillet. Tel que le démontre son lectorat essentiellement composé de la noblesse libérale et de la bourgeoisie, peu enclines aux concessions démocratiques qui affaibliraient leur influence, le quotidien prône la prudence ainsi que la paix à tout prix avec l'Angleterre.

De juin 1830 à décembre 1836, les mentions et nouvelles du Canada sont pratiquement inexistantes. Bien qu'on publie quelques écrits sur l'Amérique, celle-ci ne semble désigner que les États-Unis. Ainsi, on peut lire dans le *Journal* des articles sur différents aspects de la société américaine, comme la religion, l'esclavage, les bateaux à vapeur ou la liberté de la presse. On peut également suivre les élections américaines, les discours des présidents ainsi que les tensions au Texas entre Mexicains et colons américains. Ce n'est que le 22 août 1834, dans une correspondance des États-Unis, sous la rubrique *Lettres sur l'Amérique*, que les lecteurs du journal peuvent pour la première fois se remémorer la présence française en Amérique du nord. Dans cette correspondance, qui relate l'histoire de Pittsburgh, on peut lire que les lieux avaient d'abord été occupés par des Français, qu'ils ont vaillamment combattu les armées anglaises avec leurs alliés amérindiens peu avant la Conquête de 1760.

Une première nouvelle concernant spécifiquement le Canada paraît le 4 mai 1835 alors qu'on observe que la conduite de certains membres de la législature nécessite des secours immédiats de la Grande-Bretagne. Par la suite,

on doit se reporter au 28 avril 1836 pour prendre connaissance d'autres nouvelles de la colonie en ébullition alors qu'on peut lire que les élections ont occasionné des désordres sérieux.

Toutes les nouvelles reçues du Canada, pour la période qui nous intéresse, se retrouvent dans la rubrique « Nouvelles extérieures : Angleterre » du *Journal*. Ainsi, le périodique français ne fait que retranscrire des nouvelles déjà publiées dans des journaux britanniques afin d'informer le lectorat français des événements au Canada. Cela dit, la fréquence avec laquelle on parle du Canada indique à quel point l'intérêt du journal est peu porté vers l'ancienne colonie de la France : aucune mention des 92 Résolutions, de Papi-neau et des Patriotes.

LA COUVERTURE PAR LA PRESSE FRANÇAISE DES TROUBLES AU BAS-CANADA

(1837-1838)

Tous trois publiés quotidiennement, *Le Journal des débats politiques et littéraires*, *Le Constitutionnel* et la *Gazette de France* adoptent la même présentation : on retrouve sur les quatre pages divisées en trois ou quatre colonnes, des nouvelles extérieures et intérieures, les débats et discours importants prononcés aux parlements de Londres et de Paris ainsi que des extraits de romans (feuilletons), des poèmes, des critiques littéraires, des annonces classées. Tous publiés à Paris, les journaux ne font relâche que très rarement, aux jours de fêtes.

Les sources utilisées par les journaux sont les mêmes. D'abord, on cite des nouvelles parues dans d'autres journaux de France, surtout en province, et dans des journaux anglais ; il n'est pas rare de lire : « on peut lire dans » ou « le journal de [...] nous apprend que. » Ensuite, les journaux disposent également de correspondants, surtout en Afrique, au Moyen-Orient et en Angleterre ; mais très peu en Amérique ; tous aux États-Unis. Par conséquent, les journaux fournissent des informations sur les divers aspects de la société américaine : l'esclavage, l'économie, les religions, le gouvernement et les industries. Ils portent également attention aux élections, aux discours des présidents et aux troubles du Texas. Puis, on publie les débats de Londres et de Paris, afin de tenir les lecteurs au courant des affaires des pays ou de motiver la position idéologique du journal et d'en faire la promotion ; on critique les paroles de l'un, on appuie la position de l'autre. Il n'est également pas rare de voir un journal qui s'acharne à détruire ou ridiculiser les écrits d'un autre,

surtout s'ils sont en opposition idéologiquement. En ce sens, *Le Constitutionnel*, de gauche, et *La Gazette de France*, de droite, en sont de parfaits exemples.

Comme nous l'avons vu avec le *Journal des débats* au chapitre précédent, les nouvelles canadiennes sont quasi-inexistantes entre 1830 et 1836. La première moitié de l'année 1837 est également très pauvre quant à la diffusion d'informations sur le Bas-Canada ; lorsqu'on parle de l'Amérique, c'est aux États-Unis que l'on fait référence. Si un lecteur français désire lire sur le Canada, il doit se rapporter à la rubrique « Nouvelles extérieures » et au sous-titre « Angleterre ». Les nouvelles canadiennes ne sont pas, à ce moment-ci, distinctes des nouvelles britanniques ; quantité et intérêt négligeables obligent.

On peut noter une nette augmentation des nouvelles relatives au Bas-Canada dans *La Gazette de France* et le *Journal des débats* dès la fin août 1837. Ces informations deviennent si nombreuses que ces deux journaux séparent alors les nouvelles canadiennes des nouvelles britanniques. En ce sens, on crée une sous-rubrique « Canada » ou « Nouvelles du Canada » le 24 août dans la *Gazette* et les écrits sur le Canada sont aussi regroupés dans le *Journal des débats*. Dans le *Constitutionnel*, on doit attendre la fin novembre 1837 pour observer une recrudescence des informations sur la colonie et un sous-chapitre « Canada » est créé le 30 novembre. *La Revue des Deux Mondes*, quant à elle, ne publie qu'un seul article sur le Bas-Canada en 1838.

Indépendamment des journaux, les sources de renseignements sur le Bas-Canada sont les mêmes. D'abord, la presse française se tourne vers les journaux anglais, dans lesquels on puise des nouvelles sur la colonie qui ont été publiées trois jours auparavant. Par exemple, si on est le 30 novembre, la source sera un journal anglais du 27 novembre. Ce délai de trois jours s'explique de façon fort simple. Premièrement, parce que la France ne reçoit ni journaux ni correspondances du Bas-Canada ; mais aussi très peu de journaux américains. Sa principale source pour les nouvelles « américaines » demeure ce qu'elle peut retirer des journaux anglais. Ensuite, parce que le délai de publication d'une nouvelle anglaise dans un journal français est de trois jours ; temps de traversée en France, de lecture par le rédacteur et de publication obligent. Il est également coutumier de ne pouvoir s'informer et lire de nouvelles informations sur le Bas-Canada le mercredi puisque la presse anglaise fait relâche le dimanche. La dépendance des journaux français est telle qu'ils sont incapables de publier des nouvelles canadiennes si les journaux britanniques sont empêchés de se rendre de l'autre côté de la Manche, suite à une tempête ou au brouillard. Enfin, bien que la presse française cite

quelques sources américaines ou canadiennes, telles des journaux ou des correspondances, ces dernières ont toutes été préalablement publiées dans un journal anglais.

Dans un second temps, les journaux français tirent leurs informations des débats à la Chambre des Communes et à la Chambre des Lords du parlement britannique. Là encore, on dépend de journaux britanniques qui retranscrivent les débats de Londres et la règle des trois jours s'applique ici aussi. Ces débats sont une source très intéressante puisqu'ils opposent les tenants des deux courants de pensée ; à savoir ceux qui sont en faveur que l'Angleterre accède aux demandes des Canadiens et ceux qui sont contre. Les orateurs font souvent des résumés de l'état actuel du pays, de son histoire et de la genèse des griefs canadiens, ce qui permet au lecteur de se créer un contexte dans lequel il peut jauger les Réformistes et les Bureaucrates. Toutefois, cette source, bien que précieuse, n'est pas disponible à longueur d'année, puisque le parlement ne siège pas douze mois par année.

Aux mois de décembre 1837 et de janvier 1838, les nouvelles canadiennes occupent une place prépondérante dans les rubriques « Nouvelles extérieures » dans les trois journaux étudiés, délogeant les nouvelles européennes, sud-américaines et même américaines qui, jusqu'alors, occupaient une place importante. Est-ce parce que la presse française accorde un intérêt particulier aux nouvelles canadiennes ou est-ce parce que les journaux anglais et américains sont saturés de ces mêmes nouvelles ? Nous avons tendance à pencher pour la seconde option sans pour autant écarter la première. Ensuite, on peut observer une constance dans la parution d'informations canadiennes jusque vers avril 1838 avant que leur régularité et leur nombre déclinent.

Le soulèvement de l'hiver 1838 parvient également à occuper une place importante dans les pages françaises mais dans une moindre mesure. Pour cause, la rébellion menée par Robert Nelson au Bas-Canada ne s'échelonne que sur environ une semaine avant d'être complètement écrasée. Cet échec rapide des Patriotes se répercute dans la couverture que lui accorde la presse de France puisque les articles concernant cette seconde révolte se concentrent en décembre 1838 et janvier 1839.

Le tableau suivant illustre bien ces tendances. Nous entendons par « mentions » toutes les nouvelles qui puissent avoir un rapport direct ou indirect avec les Canada : Débats en Chambres des Communes et des Lords à Londres, nouvelles et correspondances des journaux britanniques, et les articles français sur les Canada et sur lord Durham. Sous un autre aspect, nous entendons par « articles » les éditoriaux parus dans les journaux français, écrits par des journalistes français et publiés en très grande majorité en première page des journaux étudiés, non plus sous les rubriques des « nouvelles externes ».

Afin d'approfondir notre connaissance de la couverture par la presse de Paris des événements du Bas-Canada entre 1837 et 1839, il nous importe maintenant d'étudier le contenu de ces articles. Cette démarche permettra d'évaluer davantage l'intérêt que porte chaque journal à la cause canadienne mais aussi de définir sa position face au soulèvement patriote. Ainsi, nous pourrions identifier la présence ou non d'un lien entre l'appartenance politique du journal et l'appui aux Patriotes du Bas-Canada. Pour ce faire, nous identifierons les articles écrits par les rédacteurs de chaque journal concernant les troubles canadiens puis nous évaluerons leurs positions.

Le Constitutionnel (1837-1838)

Journal de gauche, *Le Constitutionnel*²⁴ publie sept articles sur le Canada de 1837 à 1838. Le premier de ces articles, ayant pour titre « L'Insurrection du Canada », paraît le 17 décembre 1837, alors que les troubles dans l'ex-colonie française sont connus depuis déjà quelques semaines en France.

Dans ce premier article, on peut penser que ce journal est en faveur de la cause des Patriotes canadiens. On peut lire que « le gouvernement de la Grande Bretagne dans le Canada devient plus dur, plus brutal : les garanties des colons furent restreintes, les droits des citoyens méconnus ; les assemblées représentatives n'eurent plus cette liberté d'expression et de votes qui les avaient caractérisées dans l'origine. Le système anglais devint bizarre, soupçonneux ; il est aujourd'hui passé à la tyrannie la plus minutieuse²⁵. »

Le second article du 24 décembre est un compte rendu de lecture de l'ouvrage d'Isidore Lebrun, grâce auquel on tente de tracer un tableau sommaire de la situation canadienne et que nous avons déjà étudié au premier chapitre. Cependant nous retiendrons un passage de l'article dans lequel on écrit qu'il existe au Bas-Canada une lutte interminable entre deux nations, opposant leurs coutumes, leurs mœurs et leurs langues.

Le troisième article, d'un correspondant de Londres, est celui qui à notre avis correspond le mieux à la ligne de pensée du journal à propos de la situation canadienne. Basé sur les bases républicaines du journal et faisant ressortir ces mêmes principes dans les demandes de redressement du Bas-Canada, on réitère : « le besoin qu'ont tous les hommes de défendre leurs droits, dans la nécessité de l'égalité devant la loi, [...] la différence des opinions religieuses. La métropole refuse la jouissance des droits politiques : la colonie réclame la jouissance des droits sociaux imprescriptibles²⁶. » *Le Constitutionnel* perçoit la situation canadienne comme un combat entre une colonie bafouée ou dépouillée de ses droits démocratiques essentiels et une métropole tyrannique.

Les articles du 5 janvier et du 11 février 1838 offrent peu d'intérêt si ce n'est qu'on propose que la population du Bas-Canada étant en majorité d'origine

française, elle se doit de recevoir toutes les sympathies des lecteurs. Comme on le mentionne le 6 décembre 1838, alors que le journal s'indigne de l'attitude du parlement britannique à l'égard de lord Durham, « nos sympathies sont, au contraire, acquises à ces enfants de la France, que les traités ont incorporés malgré eux à l'Angleterre et qui s'efforcent aujourd'hui de rompre un lien imposé par la violence et scellé par d'éternelles déceptions. Le bon droit est pour les Patriotes du Canada [...] la France les protège de ses vœux et de ses sympathies, et ici c'est de quelque valeur, car c'est le pays qui les exprime²⁷. » L'article mentionne également que le Canada est une anomalie sur le continent américain puisqu'il est encore dirigé par une monarchie européenne. Enfin, l'article du 23 décembre, qui fait suite à celui du 6, s'emploie à continuer cette « Esquisse du Canada », où l'on étudie le climat, l'histoire, les tensions religieuses sans oublier de condamner la constitution « despotique » qui dirige le pays.

Le Journal des Débats politiques et littéraires (1837-1838)

C'est le *Journal des débats*²⁸ qui semble avoir accordé la place plus importante aux événements de 1837-1838 comme en font foi les 7 articles qu'il lui accorde. Toutefois, il est le quotidien qui tarde le plus à publier un article sur l'ancienne colonie française puisque les lecteurs doivent attendre le 1^{er} janvier 1838. Le quotidien, historiquement de centre, mais qui se veut bien souvent le seul défenseur valable de la monarchie de juillet (1830-1848), adopte d'emblée une attitude passive envers les patriotes canadiens. Pour cause, bien que l'on reconnaisse que l'Angleterre a laissé naître certains abus et que « l'irritation paraît égale chez tous, sans distinction d'origine [...] ce n'est pas là une querelle de race entre deux nationalités rivales, comme on cherche à le faire croire, mais bien une lutte entre la colonie et la métropole, »²⁹ on espère que le conflit s'apaisera vite afin de préserver les Canadiens mais surtout pour ne pas affaiblir l'Angleterre, seule alliée de la France en Europe.

Le second article du 8 janvier tente de tracer des parallèles entre les Troubles au Canada et la guerre d'indépendance américaine. Déjà, on sait que les événements intéressent le lectorat et le quotidien dresse un tableau des colonies afin d'informer ses lecteurs sur la réalité canadienne ; on y mentionne la population totale, l'étendue du pays, la géographie, la fertilité des terres, le climat, on parle de la population « renommée pour sa bravoure et son caractère aventureux³⁰. »

Le troisième article, en date du 20 janvier, est indicatif de la ligne de pensée que le journal adopte envers les deux colonies britanniques d'Amérique du Nord. On mentionne que « la séparation du Canada est une nécessité extrême que la marche des événements peut amener, mais que rien

encore ne commande de subir. » Autrement dit, l'indépendance du Canada est souhaitable et souhaitée, mais dans un avenir plus éloigné. On y présente également lord Durham, qui vient d'être nommé par Londres pour préparer un rapport sur la situation des colonies et soumettre des solutions afin que les escarmouches de 1837 ne se répètent pas.

Pourtant, bien que le quotidien ne souhaite pas pour le moment voir le Bas-Canada se séparer de sa métropole, on écrit le 28 janvier que la métropole a commis de graves torts envers sa colonie et que les griefs des Canada sont pleinement fondés : « Les prétentions des Canadiens sont justes, parce qu'elles sont fondées sur des droits formellement reconnus par la métropole ; les Anglais les trouvent d'autant plus légitimes qu'elles n'embrassent que les garanties chères à tous les pays constitutionnels³¹. » La majorité des autres articles de 1837 concernant les Canada ont peu d'intérêt : second message de neutralité du président américain Van Buren au Congrès (6 février), géographie de l'Amérique du Nord (11 février), démission de lord Durham (21 octobre).

Le septième et dernier article débute par un véritable éloge sur le personnage et le travail de Durham au Bas-Canada (13 novembre). Par la suite, faisant foi de la tergiversation du *Journal des Débats* de prendre position pour un camp ou pour l'autre, on peut lire dans l'article :

[...] l'Angleterre est en droit d'invoquer les souvenirs d'une administration libérale et éclairée ; car, au lieu de traiter le Canada en pays conquis, elle y a fidèlement respecté les droits, les traditions et les usages. Elle y a garanti la liberté des cultes et l'inviolabilité des propriétés religieuses. Elle a accordé aux Canadiens des immunités commerciales (bois) malgré une qualité moindre par rapport à la Baltique. [...] le Canada est l'un des pays les moins taxé de la terre. [...] ce ménagement pour le peuple conquis, [...] et quoique le gouvernement anglais n'ait rien fait pour mériter la haine des Canadiens.

Cependant, le journal ajoute en faveur des Patriotes :

[Que les Rébellions ne sont] ni plus ni moins qu'une guerre d'indépendance bien organisée, et qui doit durer. [...] Il en résulte aujourd'hui l'absolue nécessité d'ouvrir dans le Canada la carrière aux réformes dont, encore un coup, l'émancipation est le dernier terme. [...] En un mot, l'organisation politique du Canada doit être remaniée d'urgence. [...] Le calcul de notre siècle, et son plus grand titre de gloire pour l'avenir, c'est l'esprit d'émancipation [...] chaque pays s'affranchit de la tutelle qui ne lui est plus nécessaire. Lutter contre des colonies qui ayant la force de se suffire à elle-même [...] c'est lutter contre l'esprit des temps, c'est s'attaquer à la force des choses, et les plus puissants y échoueraient.

*La Gazette de France*³², bien que la première à présenter un article sur le Bas-Canada (7 décembre 1837) est le journal qui consacre le moins d'articles à la colonie canadienne (3). Notons aussi que le contenu est beaucoup moins riche que les éditoriaux parus chez ses deux rivaux. En effet, le premier article n'est en fait qu'un passage du livre d'Isidore Lebrun (1833) dans lequel on présente les forces en présence, les abus du gouvernement colonial et les demandes du Parti patriote. Le second, du 29 janvier 1838, est un extrait du même article paru dans le *Journal des Débats* le 28 janvier, dans lequel on présente les réclamations du Parti patriote comme justes et fondées. Il faut attendre le 14 février 1838 pour connaître l'opinion propre à *La Gazette* sur les événements du Bas-Canada. Dans son article, intitulé « Le Canada, son avenir », on s'étonne, en premier lieu, que la France n'ait pas porté une attention toute particulière à l'insurrection canadienne : « C'est pourtant quelque chose de grave que ce mouvement des populations canadiennes, soit qu'on éprouve, en l'appréciant, les sentiments et les sympathies que les souvenirs tout français de ce pays devraient réveiller parmi nous, soit que l'on s'arrête aux considérations d'ordre politique que soulève naturellement un fait de cette importance³³. » Reliant les troubles du Bas-Canada à une question d'opposition entre colonie et métropole, le journal croit que le désir d'émancipation existe dans le Haut comme dans le Bas-Canada et que l'Angleterre ne doit pas s'opposer à la volonté nationale sous peine de connaître les mêmes conséquences violentes qui ont découlé de la guerre d'Indépendance américaine. Une victoire de l'Angleterre contre les Patriotes canadiens ne ferait que retarder momentanément un destin évident : « Quant à nous, Français, nous devons faire des vœux pour que cet avenir se réalise le plus promptement possible³⁴ », finit par conclure le quotidien.

Le journal souhaite-t-il l'émancipation des Canada parce qu'il juge les demandes des Patriotes justes et fondées ? Nous le croyons, mais en partie. Ou plutôt est-ce que la bataille que se livrent Canadiens et Britanniques qui fait ressortir en France ce vieux sentiment qui oppose Français et Anglais depuis des siècles ? Nous croyons que là est l'essentiel de la réponse. Ainsi, dans l'article, on souhaite non seulement l'indépendance du Canada, mais aussi celle d'autres possessions anglaises conquises lors de guerres européennes ou de voyages d'exploration. En fait, le journal souhaite affaiblir, du moins diminuer l'empire britannique ; empire que la France n'a pu bâtir et maintenir en Amérique.

Par la suite, les nouvelles se font plus rares et ont une moindre importance. Après quelques nouvelles sur Navy-Island (Haut-Canada) on mentionne que « la paix et la tranquillité sont rétablies dans les provinces du

Canada. On peut dès lors conclure que tout est fini³⁵. » Plusieurs rumeurs sont publiés dans les journaux américains et anglais qui sont derechef repris par le journal français. Dès le mois de mars, on apprend que plusieurs milliers d'insurgés s'agitent le long de la frontière américaine et que Papineau est à la tête de plusieurs volontaires américains. Le 2 avril on lit que Papineau et O'Callaghan ont été arrêtés puis conduits à Montréal et le 17 avril que les Canadiens incendieront tous les bateaux provenant de Grande-Bretagne afin de venger les défaites de St-Eustache et de St-Benoît. Le 17 mai on lit que Colborne, chef suprême dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord est un commandant de concession ! Sauf que les lecteurs français peuvent lire dès le 19 mai que « le règne de l'oppression continue dans le Haut et le Bas-Canada. » Le reste de l'été est majoritairement consacré aux nouvelles concernant la mission de lord Durham et quelques événements qui surviennent au Haut-Canada. Cela dit, la constance dans la publication des nouvelles reste importante puisque l'on peut lire pratiquement à chaque jours les derniers développements tant dans le Haut que dans le Bas-Canada jusqu'à la fin de 1838. Les nouvelles restent toute fois très enclines aux différentes rumeurs et se contredisent quelques fois d'un jour à l'autre. À titre d'exemple, on lit le 9 octobre que « la situation du Canada devient plus critique de jour en jour » et que les désertions dans l'armée anglaise sont importantes. Puis, on lit le 15 que « les provinces sont ou paraissent tranquilles. » Dès octobre 1838, on lit plusieurs nouvelles qui font croire que l'hiver sera très long pour les Anglais et que plusieurs préparatifs pour envahir les deux Canada sont en cours aux États-Unis. L'engouement pour le journal paraît revivifié puisque de nouveaux articles sont publiés en première pages. On écrit, le 24 novembre que 60 000 insurgés sont massés le long de la frontière américaine et attendent le signal pour foncer. Le 4 décembre, on mentionne les événements à Napierville, au manoir Ellice et on écrit que les Canadiens se sont soulevés en masse. Le 6, on note la défaite à Beauharnois et à Lacolle et on publie la proclamation de Robert Nelson.

La Revue des Deux Mondes (1837-1838)

Un seul article ayant pour sujet le Bas-Canada est publié dans *La Revue des Deux Mondes* entre 1837 et 1838. L'auteur, F. Buloz livre ses impressions quant aux récents événements survenus au Bas-Canada dans son article ayant pour titre « Lettre sur la situation extérieur ». Mentionnant « une opposition persévérante » que les dirigeants politiques bas-canadiens ont menés face à l'Angleterre, puis une « répression très vigoureuse, dont l'énergie aurait pu se confondre avec la cruauté », l'auteur conclue en brossant un tableau des causes qui ont menées aux Rébellions de 1837 :

[...] deux causes dominantes des troubles au Bas-Canada : il s'agissait, en premier lieu, de dissimuler le plus possible au Canada tout entier, qu'avec tous les éléments d'une puissante indépendance, il n'était qu'une colonie, membre subordonné d'un grand corps, dont il doit recevoir l'impulsion et suivre les mouvements ; puis il fallait essayer de fondre la race française et catholique du Bas-Canada dans l'unité d'une population coloniale [anglaise et protestante], régie par les mêmes lois, fière du même nom, ralliée autour des mêmes intérêts³⁶.

Buloz qui écrit également sur la mission de Durham ainsi que de sa démission stipule en terminant « qu'à mon sens, le moment de la séparation du Canada d'avec la métropole n'est pas venu³⁷. »

En somme, l'étude de l'échantillon que nous avons retenu de revues et de journaux français entre 1830 et 1838 nous amène à plusieurs constats. D'abord, force est de reconnaître que la France se désintéresse de son ancienne colonie puisque seulement quelques articles sont publiés de 1830 à 1836. Cela dit, outre la persistance d'Isidore Lebrun, la France se retrouverait pratiquement sans aucune nouvelles ni renseignements sur le Bas-Canada.

Bien que le début de l'année 1837 ressemble à la période 1830-1836 quant à la quantité de mentions du Bas-Canada, les journaux français étudiés ont rapporté les événements bas-canadiens avec plus d'intérêt entre 1837 et 1838 lorsque les événements s'enveniment dans la colonie. Des villages patriotes sont opposés à la plus puissante armée du monde, arrive une victoire inespérée à St-Denis le 22 novembre 1837. Mais la suite sera tout autrement, l'armée britannique remportant plusieurs victoires décisives. Bien que nous ne puissions pas en être certain, nous croyons que le lectorat français a accordé une attention particulière aux événements entre de 1837 et 1838. La victoire de St-Denis peut les avoir laissés rêveur, les préparatifs pour la revanche de 1838 aussi. Les défaites, les répressions, les exils et les pendaïsons ne les ont sûrement pas laissé de glace puisque des affinités culturelles et d'origine unissent la France au Bas-Canada.

Dans l'ensemble, pour des raisons différentes, les journaux étudiés appuient les Patriotes du Canada. En effet, lors de la lecture des articles que les journaux consacrent au Bas-Canada, on constate que chacun d'eux, selon sa ligne idéologique, apporte un soutien moral aux Patriotes. D'abord, le *Constitutionnel*, journal républicain, fait ressortir les revendications démocratiques des Canadiens : égalité, justice, liberté ; voilà ce que demandent

les habitants du Bas-Canada à une métropole tyrannique. Ensuite, *Le Journal des Débats politiques et littéraires*, quant à lui, adopte une position changeante de 1837 à 1838. Tantôt il considère les demandes de redressement des Canadiens comme justes et fondées, rejetant les propos tenus dans les journaux britanniques qui identifient les tensions au Bas-Canada à un conflit de races ; tantôt il présente les Canadiens trop pressés de s'émanciper d'une métropole qui, au fond, n'a rien de tyrannique bien que des réformes urgentes au niveau interne s'imposent. Le quotidien croit que les Canadiens doivent prendre leur mal en patience puisque « le cachet de notre siècle, et son plus grand titre de gloire pour l'avenir, c'est l'esprit d'émancipation³⁸. » Finalement, se servant du *Rapport Durham* afin d'expliquer les événements au Bas-Canada et peut-être pour faire échec à Papineau qui cherche du secours en France au même moment, on en vient à dire ce que publiaient les journaux britanniques, à savoir que le Parti patriote est un parti rétrograde, bloquant avec énergie toutes les réformes que les Anglais tentent d'introduire dans la colonie et que les Canadiens doivent accepter leur statut de peuple conquis. Enfin, on dirait que le journal monarchiste *La Gazette de France* tente de se tenir à l'écart, préférant publier les opinions des autres journaux plutôt que d'en émettre une qui lui est propre. De fait, on doit attendre le 14 février 1838 avant de constater une prise de position claire du journal concernant les troubles bas-canadiens. L'appui que le journal accorde aux Patriotes canadiens comporte un arrière fond de cette rivalité France-Angleterre, bien que l'on présente le problème comme une colonie qui tente de s'affranchir d'une métropole qui ne respecte pas ses droits.

Ensuite, il est clair que chacun des journaux adopte une attitude sympathique aux Canadiens puisque ces derniers sont d'origine française bien que l'on tente, bien souvent, de dissimuler cette idée derrière des positions républicaines ou anti-coloniales. Cependant, le Bas-Canada ne réussira qu'à récolter des sympathies et des vœux de la part des journaux parisiens étudiés. Bien que ces derniers invitent la population à porter davantage d'intérêt à la cause canadienne, ils ne tentent pas de soulever les passions afin de débloquent des fonds ou de convaincre le gouvernement de fournir des hommes et du matériel aux Patriotes. Mais ici, la France tente de ménager ses rapports avec l'Angleterre, a une connaissance minimale du Bas-Canada et ne désire pas reprendre ses territoires perdus en Amérique du Nord.

Un pays qui est en train de réprimer sauvagement un soulèvement de peuples conquis dans son propre empire³⁹ peut-il critiquer avec force ou intervenir dans les agissements d'une autre puissance impériale ? Oui, si le but de la France aurait été de nuire aux intérêts britanniques, de reconquérir d'une manière ou d'une autre le Bas-Canada ou de venir en aide à un peuple

de même origine qui continue de croire aux chances de revenir sous la coupe française.

Enfin, bien que les nouvelles canadiennes occupent une place importante dans la presse française, il importe d'évaluer le bassin de lecteurs afin de cerner le nombre d'abonnés qui sont au fait des événements bas-canadiens. En 1837, la circulation des trois journaux étudiés se chiffre à 21,643 exemplaires livrés à chaque jour. En 1838, ce nombre connaît une légère baisse et se chiffre à 19,999 exemplaires. Étant donné que le nombre d'exemplaires en circulation n'équivaut pas au nombre de lecteurs, puisque le même journal peut être lu par plusieurs personnes de la même famille ou dans des lieux publics, on peut croire que le nombre de personnes qui ont pu être informées des troubles au Bas-Canada est beaucoup plus élevé. Toutefois, à l'instar des années 1830 à 1836, nous n'avons retrouvé aucune « lettre d'opinion » dans ces journaux parisiens entre 1837 et 1838 ce qui ne nous renseigne aucunement sur les opinions des lecteurs.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Le présent article est tiré du mémoire de maîtrise du même auteur et ayant pour titre : *Connaissance et perceptions du Bas-Canada en France de 1830 à 1842*.
2. D'origine française et enseignant au Bas-Canada en 1830, Lemoult publie à la maison d'édition de Ludger Duvernay son *Nouveau cours complet de grammaire française : rédigé et publié d'après les décisions les plus récentes des principaux grammairiens de France et de l'académie de Paris : dédié à la jeunesse canadienne* en 1830.
3. Se référer au mémoire de maîtrise, *Connaissance et perceptions du Bas-Canada en France de 1830 à 1842* du même auteur.
4. *Revue Encyclopédique*, 1831, page 722.
5. C'est en 1829, que l'éducation prit véritablement son envol au Bas-Canada. Dès la première année, grâce à la « loi des écoles d'Assemblée » ou « loi des écoles de syndics », 262 nouvelles écoles ouvrent leurs portes et accueillent 18 401 étudiants. En 1830, 41 791 étudiants se rendent à l'école et ce nombre est évalué à 60 000 en 1831 sur une population de 600 000 âmes.
6. *Revue Encyclopédique*, 1831, page 723.
7. *Revue Encyclopédique*, 1832, page 530.
8. *Ibid.*, page 531.
9. *Ibid.*, page 142.
10. *Revue Encyclopédique*, 1833, page 497.
11. Nous ne disposons d'aucune information pouvant aider à identifier l'auteur.
12. Étrangement, le titre de l'article de Barker est très semblable à celui du livre de Lebrun.

13. *La Revue des Deux-Mondes*, 1831, p. 301.
14. *Ibid.*, page 313.
15. *Ibid.*, page 312.
16. *Ibid em.*
17. *Ibid.*, page 300.
18. *La revue des Deux Mondes*, 1835, III, 169.
19. Michel Chevalier. *Lettres sur l'Amérique du Nord*, Paris, C. Gosselin, 1841, vol. 2, page 65.
20. *Ibid.*, page 64.
21. *Ibid.*, page 74.
22. *Ibid.*, page 64.
23. *Ibid.*, page 66.
24. Publié à 7 407 exemplaires en 1837 et 5833 en 1838.
25. *Le Constitutionnel*, 17 décembre 1837.
26. *Ibid.*, 2 janvier 1838.
27. *Ibid.*, 6 janvier 1838.
28. Publié à 8730 exemplaires en 1837 et à 9166 exemplaires en 1838.
29. *Journal des débats politiques et littéraires*, 1^{er} janvier 1838.
30. *Ibid.*, 8 janvier 1838.
31. *Ibid.*, 28 janvier 1838.
32. Publiée en 5 506 exemplaires en 1837 et 5 000 en 1838.
33. *La Gazette de France*, 14 février 1838.
34. *Ibidem.*
35. *La Gazette de France*, 6 mars 1838.
36. *La Revue des Deux Mondes*, vol. 16, 1838, p. 428
37. *Ibid.*, page 429.
38. *Journal des débats politiques et littéraires*, 14 décembre 1838.
39. La France tente de conquérir l'Algérie depuis 1830 et est en face d'une forte résistance menée par Abd el-Kader. La France ne terminera sa conquête qu'en 1848.